



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2025.

Présents : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Angélique BEAUDOIN, Sylviane CAILLE, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Hubert DESPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX, Florence QUIGNON.

Absents excusés : Sarah BADER (*procuration donnée à Marie-Annick MARCEAUX*), Pierre BADER (*procuration donnée à Angélique BEAUDOIN*).

Secrétaire de séance : Martine CORDIER

Nombre de Conseillers	
▪ En exercice	13
▪ Présents	11
▪ Votants	13

Objet : Adhésion FUL/FAJ

Délibération n°16/2025

Les bases de cotisation restent inchangées par rapport à celles de 2024, à savoir :

- F.U.L. : 0.77 €/habitant
- F.A.J. : 0.11 €/habitant

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, pour l'année 2025 :

- De ne pas adhérer au F.U.L.,
- De ne pas adhérer au F.A.J.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,
Marie-Annick MARCEAUX.



Madame La Secrétaire de séance,
Martine CORDIER.